



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2024 - 073  
Séance du 18 octobre 2024

**Projet de migration de l'infrastructure réseau**

*Condition d'acquisition du vote :*

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

*Nombre de membres en exercice : 34*

*Nombre de membres présents : 19*

*Nombre de membres représentés : 7*

*Nombre de vote pour : 26*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

Le projet de migration de l'infrastructure réseau, tel que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé.

## Projet WIFI engagement 5 ans

La DSI présente le projet WIFI d'une valeur de 1 576 486,69 euros HT au vote du conseil d'administration suite à sa délibération de la séance du 27 novembre 2020 (réf n° 2020 – 105) indiquant que le président de l'université d'Artois a le pouvoir de signer un bon de commande d'un montant inférieur à 1 000 000 euros HT.

En effet, la DSI propose de migrer la totalité de son infrastructure réseau composée exclusivement de matériel CISCO vers FORTINET.

Ce choix a été longuement étudié par la DSI et confirmé par un "POC" grandeur nature réalisé à la rentrée 2024.

Le choix est motivé par un besoin d'harmoniser l'ensemble de l'infrastructure vers le constructeur FORTINET qui a été choisi lors du changement d'éléments de sécurité en 2023 où nous avons mis en place un Firewall et VPN Fortinet dont les performances n'étaient pas disponibles chez Cisco.

Notre retour d'expérience montre une nette différence entre les 2 constructeurs CISCO/FORTINET sur l'efficacité, l'ergonomie de prise en main, avec une efficacité des technologies FORTINET indéniable.

Nous devons modifier notre parc WIFI de type Cisco devenu obsolète et parfois à l'efficacité insuffisantes pour nos usages. La DSI a vu l'opportunité de changer de constructeur à cette occasion. La DSI a décidé aussi de revoir entièrement la couverture WIFI qui n'avait pas été étudiée depuis plus de 15ans.

Le projet rénovation, WIFI, comprenant les bornes WIFI, les commutateurs, le cœur de réseau et les routeurs, a été étudié pour obtenir une harmonisation, une efficacité et une sécurité accrue de l'infrastructure réseau de l'université.

L'ensemble du matériel sera commandé en 2024, 7 Cœurs de réseau, 6 routeurs/firewall, 533 bornes wifi, 247 commutateurs-

Les routeurs seront mis en place en premier lieu pour profiter des changements de débit de ligne fibre appliqués dès février 2025, (le matériel actuel ne permet pas de supporter ces modifications).

Nous mandatons une société, Aramys, titulaire du marché pour mettre en place la totalité des projets commutateurs, cœur et routeur et une partie des bornes WIFI. Sur l'ensemble de l'année 2025, les sites passeront les uns après les autres en nouvelle infrastructure FORTINET. Le chef de projet et la cellule de pilotage de la DSI élaboreront fin 2024 un plan de déploiement détaillé en coordination avec les sites concernés.

A l'issue de 2025 l'Université d'Artois sera globalement passée sur une infrastructure FORTINET, seul le site de l'IUT de Béthune, dont le matériel est plus récent (dernière génération), verra une bascule de son infrastructure après 2027.

La répartition budgétaire est la suivante :

- Investissement :

Le Matériel et les connectiques : 1 322 473,09 TTC  
Prestation et mise en service du matériel : 91350 TTC  
Total investissement : 1 413 823,09 TTC

- Fonctionnement :

Contrat de maintenance Fortinet sur 5 ans : 191 760,94 TTC  
Sécurité contrat d'expertise matériel sur 5 ans : 286 200 TTC  
Total fonctionnement : 477 960,94 TTC

**Le coût total du projet est de 1 891 784,03 TTC**

Il sera aussi soumis au vote une convention entre L'Université d'Artois et la société DECIMA pour une prestation de stockage sécurisé du matériel dans les locaux de DECIMA.